

CONTRE INDICATIONS



Révision: 31-05-2026

Studio de tatouage - Manon Renard - Lancaumont 18, 4840 Welkenraedt - Belgique

Avant de réserver ta séance, prends le temps de lire ce qui suit. Ce n'est pas pour te décourager — c'est pour que ta séance se passe bien et que ton tatouage cicatrise parfaitement.

Certaines situations médicales peuvent rendre le tatouage risqué pour ta santé. Dans ces cas, je te demanderai un certificat médical ou je préférerai reporter la séance. Ce n'est jamais un jugement — c'est simplement ma façon de prendre soin de toi.

Un certificat médical sera demandé si tu es concerné(e) par :

- Un trouble de la coagulation ou des saignements anormaux
- Un trouble de la cicatrisation
- Un diabète (problème de cicatrisation)
- Un problème cardiovasculaire
- Une prise d'anticoagulants (Aspirine, Xarelto, Sintrom, Plavix, Asaflo...)
- Une diminution du système immunitaire / infections à répétition
- Une affection cutanée en cours de traitement (cortisone...)
- Une spasmophilie

Parles-en avec moi avant ta séance si tu es concerné(e) par :

- Le VIH ou une hépatite (A, B ou C)
- L'herpès — particulièrement si tu souhaites un tatouage proche des lèvres
- L'épilepsie
- Un cancer en cours de traitement ou une prise d'immunosuppresseurs
- Une grossesse ou un allaitement

Vérifie aussi tes éventuelles allergies :

- Latex ou kiwi (allergie croisée)
- Nickel
- Iode / Bétadine

- Métaux en général — certaines encres contiennent des oxydes métalliques, notamment le rouge qui contient du cadmium

À savoir avant ta séance

- Alcool et drogues — une séance ne pourra pas avoir lieu sous leur influence. Ils fluidifient le sang, provoquent des gonflements et peuvent diffuser les pigments dans le système sanguin de façon irréversible. Évite-les également les 24h précédant ta séance.
- Épilation — évite d'épiler la zone à tatouer la veille, cela provoque une réaction inflammatoire.
- Période de règles — la douleur est plus intense et la peau plus gonflée. Ce n'est pas une contre-indication absolue mais garde-le en tête pour choisir ta date.
- Peau infectée — toute zone présentant une infection cutanée visible ne peut pas être tatouée.

Un doute ? Une question ? Écris-moi avant de réserver. Il vaut toujours mieux en parler en amont plutôt que d'annuler le jour même.